

ANDEOL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 juillet 2024 sous réserves d'incidents

Maître Paul-René MATHIAN
Notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE
(Vaucluse)

Maître Anne-Laurence CORTEZ, Notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE (Vaucluse),

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Laurence CORTEZ, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, le 21 juin 2024, de la société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ANDEOL

Siège : JONQUIERES (84150), 1221 chemin de Saint Damian.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi,

Ecrit par Echo du Mardi le 15 juillet 2024

à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Capital social : CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR).

Au moyen d'apports en numéraire.

Gérant : Madame Marie BERRUYER demeurant à JONQUIERES (84150), 1221 Chemin de Saint Damian.

Transmission des parts : les statuts contiennent une clause d'agrément.

La Société sera **immatriculée** au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

POUR AVIS ET MENTION

Me Anne-Laurence CORTEZ